

De l'Hostel-Dieu à l'hôpital : de la sanctification à la rentabilité

*Claude Bédât, Professeur émérite des Universités, Historien de l'Art,
Licencié en théologie catholique de l'Université de Strasbourg.*

I L'Hostel-Dieu

Au début de cet article, permettez que je vous recommande d'aller visiter les Hospices de **Beaune** en Côte d'Or. C'est la ville où Nicolas **Rolin**, chancelier du Duc de Bourgogne, fonda en 1443 l'Hôtel-Dieu. Le remarquable bâtiment central contenait au centre un autel où était célébré le culte religieux auquel assistaient les malades depuis leurs lits qui étaient adossés aux murs de cette salle principale.

L'hospice, fondé par de riches personnages, était une maison d'assistance où l'on recevait les vieillards démunis de ressources et ceux atteints de maladies chroniques ; c'est ce même nom d'hospice qui était donné aux maisons où les religieux donnaient l'hospitalité aux pèlerins et aux voyageurs.

Dès le VI^{ème} siècle, ces fondations chrétiennes ont joué un grand rôle en Occident et l'important est de comprendre le rôle du christianisme dans la naissance de l'Hostel-Dieu. La base, le fondement, se trouvent dans les propos de Jésus tels qu'on les lit dans les Evangiles, par exemple en Matthieu 25,36 : « J'étais malade, et vous m'avez visité ».

L'Hostel-Dieu recevait donc dans ses murs le Christ souffrant qui s'identifiait avec chaque malade. Les religieux avaient pour mission d'aider le malade à se convertir en le faisant entrer dans une sorte de **retraite** en lui proposant de bénéficier de cette chance de compatir à la douleur de Jésus Christ et de diminuer les souffrances de l'agonie de Jésus en participant à sa mort.

C'est ce qui faisait la dignité du malade à l'Hostel-Dieu où il était associé au mystère de la mort de Jésus.

II L'Hôpital

Bien sûr, ce n'est pas cette conception qui sert de base à l'hôpital que nous connaissons.

Les renseignements sur l'hospital moderne, se trouvent dans l'ouvrage de **P.A. Juven**

« La **casse** du siècle ».

Au XVIII^{ème} siècle, ces établissements se sont transformés en ce que Michel **Foucault** a appelé « les machines à guérir » : des lieux laïcisés où s'est forgée la médecine clinique, l'observation des corps et des pathologies, où les soignants se sont professionnalisés. Notre hôpital actuel est né avec la réforme de 1958, sous l'impulsion du pédiatre Robert **Debré**. L'hôpital public est un mastodonte qui regroupe soins, enseignement et recherche ; il a été créé à dessein par les pouvoirs publics et sous leur contrôle croissant.

En parallèle à l'hôpital public, s'est développée la médecine de ville qui échappe à la régulation de l'Etat surtout depuis que la loi **Bachelot**, de 2009, a durci le problème et fait du directeur, le vrai patron de l'hôpital. Or, le développement d'une épidémie comme le COVID 19 en 2020 a montré que l'hôpital ne peut fonctionner exclusivement sur des critères de **rentabilité** car il doit disposer de marges de lits, de matériel et de personnel.

Le deuxième titre de l'article est-t-il justifié : De la sanctification à la rentabilité ?

Claude Bédât